



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor Gelijke Kansen en
Vrouwenrechten**

**VERGADERING VAN
DINSDAG 20 FEBRUARI 2024**

ZITTING 2023-2024

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission de l'Égalité des
chances et des Droits des femmes**

**RÉUNION DU
MARDI 20 FÉVRIER 2024**

SESSION 2023-2024

Afkortingen en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

KMO - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 00
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

INHOUD

Mondelinge vraag van de heer Calvin Soiresse Njall	4
aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,	
betreffende het Internationale Decennium voor Mensen van Afrikaanse Afkomst en de uitvoering van het Brussels Plan ter bestrijding van racisme.	
Mondelinge vraag van mevrouw Isabelle Emmery	8
aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,	
betreffende de interfederale coördinatie tegen antisemitisme.	
Mondelinge vraag van mevrouw Viviane Teitelbaum	12
aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,	
betreffende de 900 klachten over seksueel en huiselijk geweld in het Brussels Gewest in 2023.	
Mondelinge vraag van mevrouw Viviane Teitelbaum	16
aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,	
betreffende het verslag 2024 van Unia over antisemitisme.	

SOMMAIRE

Question orale de M. Calvin Soiresse Njall	4
à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du Logement et de l'Égalité des chances,	
concernant la Décennie des personnes d'ascendance africaine et l'application du plan bruxellois de lutte contre le racisme.	
Question orale de Mme Isabelle Emmery	8
à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du Logement et de l'Égalité des chances,	
concernant le mécanisme de coordination interfédéral contre l'antisémitisme.	
Question orale de Mme Viviane Teitelbaum	12
à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du Logement et de l'Égalité des chances,	
concernant les 900 dossiers pour violences sexuelles et intrafamiliales en Région bruxelloise en 2023.	
Question orale de Mme Viviane Teitelbaum	16
à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du Logement et de l'Égalité des chances,	
concernant le rapport 2024 d'Unia sur l'antisémitisme.	

1103 Voorzitterschap: mevrouw Viviane Teitelbaum, eerste
ondervoorzitter.

1105 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER KALVIN
SOIRESSE NJALL**

1105 **aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het
Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting
en Gelijke Kansen,**

1105 **betreffende het Internationale Decennium voor Mensen van
Afrikaanse Afkomst en de uitvoering van het Brussels Plan
ter bestrijding van racisme.**

1117 **De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo) (in het Frans).**- In 2013
riepen de Verenigde Naties de jaren 2015 tot en met 2024 uit
tot het Internationale Decennium voor Mensen van Afrikaanse
Afkkomst, en in 2019 keurde het Europees Parlement een resolutie
goed over de fundamentele rechten van personen van Afrikaanse
afkomst. Ook het Brussels Gewest neemt initiatieven, zoals het
Brussels Plan ter bestrijding van racisme 2023-2026.

*De vorige federale regering, waarin vooral de MR en de N-
VA de dienst uitmaakten, nam geen enkele structurele maatregel
om dat VN-decennium kracht bij te zetten. Pas in 2023 kwam
er onder impuls van voormalig staatssecretaris Sarah Schlitz
en haar opvolgster Marie-Colline Leroy de projectoproep 'Ons
verhaal: het collectieve geheugen herstellen'.*

*Het doel is om via de verenigingen de kennis te bevorderen
over de culturele, economische, politieke en wetenschappelijke
bijdrage van mensen van Afrikaanse afkomst aan de
ontwikkeling van de Belgische samenleving.*

*Kwamen de acties die voortvloeiden uit die federale
projectoproep overeen met de instrumenten die het Brussels
Gewest heeft ingevoerd?*

*Welke initiatieven neemt het gewest om de Brusselaars aan te
moedigen om deel te nemen aan de evenementen en acties?*

*Heeft het Brussels Gewest geprobeerd om zijn
beleidsmaatregelen af te stemmen op het federale initiatief? Hoe
zet het Brussels Gewest het VN-decennium kracht bij in het kader
van zijn acties inzake dekolonisatie?*

*Kunt u de balans opmaken van de campagne
BrusselsYouCanDoIt?*

*Hoe verloopt de bewustmaking van bewakingsagenten en
personeel in het uitgaansleven? Wat zijn de volgende stappen?*

Présidence : Mme Viviane Teitelbaum, première vice-
présidente.

QUESTION ORALE DE M. KALVIN SOIRESSE NJALL

**à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de
Bruxelles-Capitale chargée du Logement et de l'Égalité des
chances,**

**concernant la Décennie des personnes d'ascendance
africaine et l'application du plan bruxellois de lutte contre le
racisme.**

M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo).- En 2013, l'Assemblée
générale des Nations unies a voté une résolution proclamant les
années 2015 à 2024 « Décennie internationale des personnes
d'ascendance africaine ». Le 26 mars 2019, le Parlement
européen a emboîté le pas à l'Assemblée générale des Nations
unies en votant une résolution sur les droits fondamentaux des
personnes d'ascendance africaine.

Ces instances ont voté ces résolutions afin que les États
occidentaux mettent en place les outils, décisions et stratégies
permettant d'améliorer et d'assurer le respect et l'application de
leurs droits. Des initiatives telles que le plan bruxellois de lutte
contre le racisme 2023-2026 ou encore le plan d'action « Vers
la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-
Capitale » y contribuent. Ladite Décennie arrive à échéance en
2024, soit l'année où nous irons aux urnes.

Sous la dernière législature, le gouvernement fédéral MR - N-
VA n'a pris aucune mesure structurelle permettant de valoriser
cette Décennie. Il a donc fallu attendre 2023 pour que, sous
l'impulsion des secrétaires d'État fédérales Sarah Schlitz puis
Marie-Colline Leroy, un projet intitulé « À nous l'Histoire :
restaurer les mémoires » voie le jour.

Un appel à projets destiné au secteur associatif a été
lancé. Plusieurs thématiques sont au programme : l'histoire,
la mémoire, l'héritage des cultures africaines ou d'ascendance
africaine (en ce compris l'Afrique du Nord et le groupe
des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)),
les contributions culturelles, économiques, politiques et
scientifiques que les personnes d'ascendance africaine ont
apportées au développement de la société belge, la citoyenneté,
le racisme, les stéréotypes, les préjugés et les discriminations
qu'elles subissent.

Les actions issues de ce projet sont-elles cohérentes avec les
outils mis en place par la Région bruxelloise ?

Quelles sont les initiatives prises par la Région pour inciter
les Bruxellois à participer aux différents événements et actions
prévus ?

La Région a-t-elle essayé d'articuler ses politiques en la matière
avec le projet défini au niveau fédéral ? Des contacts ont-ils été

¹¹¹⁹ **Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris (in het Frans).**- *De federale projectoproep ligt in de lijn van het Brussels Plan ter bestrijding van racisme 2023-2026. Overeenkomstig actie 4 van dat plan zal het gewest vanaf 2024 drie internationale dagen in verband met de strijd tegen racisme herdenken, waaronder 21 maart, de Internationale Dag voor de Uitbanning van Rassendiscriminatie. Daarbij zal bijzondere aandacht gaan naar het verband tussen racisme en kolonialisme.*

De federale projectoproep sluit ook aan bij actie 1 van het Brusselse antiracismeplan, dat voorziet in de voortzetting van de financiële steun aan verenigingen die zich inzetten voor de bestrijding van racisme via de projectoproepen van equal.brussels.

Mijn kabinet is altijd een fervente voorstander geweest van constructieve samenwerking binnen de interministeriële conferentie tegen racisme. Het ontwerp van interfederaal actieplan tegen racisme werd er al uitvoerig besproken, maar is nog niet afgerond.

Noch mijn kabinet, noch mijn administratie werd betrokken bij het federale actieprogramma voor het Internationale Decennium voor Mensen van Afrikaanse Afkomst, dat op 24 oktober 2023 werd bekendgemaakt. Dat is betreurenswaardig, vooral omdat er sinds het begin van de regeerperiode geregeld contact is geweest tussen de kabinetten Gelijke Kansen.

Mijn kabinet, equal.brussels en Brussel Plaatselijke Besturen zijn actief betrokken bij het begeleidingscomité van het actieplan van urban.brussels "Voor de dekolonisering van de openbare ruimte in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest", dat aansluit bij actie 36 van het Brusselse antiracismeplan. Zo organiseerde Brussel Plaatselijke Besturen op 29 november een bewustmakingsdag voor gemeentepersoneel over de dekolonisatie van de openbare ruimte.

pris ? Comment la Région compte-t-elle valoriser cette Décennie dans le cadre de ses actions en lien avec la décolonisation ?

Pouvez-vous nous faire le point sur la campagne BrusselsYouCanDoIt ? Une évaluation a-t-elle été déjà réalisée ? Dans l'affirmative, quels en sont les résultats ?

Comment se déroule le processus de sensibilisation des agents de sécurité et du personnel du monde de la nuit et du milieu festif face aux violences racistes ? Quel est l'état des lieux de ces formations et quelles sont les prochaines étapes ?

Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.- Le projet que vous évoquez est fédéral, mais il est cohérent avec les outils mis en place par la Région bruxelloise, dont le plan bruxellois de lutte contre le racisme 2023-2026.

Dans le cadre de l'action 4 de ce plan, les institutions régionales bruxelloises commémorent, à partir de 2024, trois journées internationales liées à la lutte contre le racisme, dont le 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. À cette occasion, une attention particulière sera accordée à la question du lien entre racisme et colonialisme. Mon homologue Ans Persoons et moi-même comptons y souligner l'importance de contextualiser les monuments à la gloire de la colonisation.

Les objectifs de ces trois commémorations sont de susciter la réflexion sur les faits historiques liés au racisme au travers du travail de mémoire et de visibiliser les symboles utilisés en ce sens par les services publics, et cela, afin de contribuer à déconstruire les stéréotypes racistes.

Un kit de communication sera transmis par equal.brussels à toutes les administrations bruxelloises. Celles-ci en assureront la diffusion afin d'inciter le public bruxellois à participer à ces commémorations et, plus largement, à la lutte contre le racisme. Chacune et chacun de mes collègues au gouvernement s'est engagé à inciter chacune de ses administrations à utiliser ce kit afin de rendre bien visible ce matériel de communication sur les commémorations.

L'appel à projets fédéral fait également écho à la première action du plan bruxellois, qui consiste à continuer d'assurer un soutien financier aux projets associatifs dans le cadre des appels à projets d'equal.brussels. Depuis 2019, de très nombreux projets d'associations visant à lutter contre les différentes formes de racisme ont reçu un soutien financier dans le cadre des appels à projets d'equal.brussels. Les chiffres relatifs à ces appels en 2023 ont été transmis au secrétariat de la commission après les échanges sur le budget.

S'agissant des contacts avec le gouvernement fédéral et l'articulation des politiques autour de ce projet, mon cabinet a toujours été parmi les plus fervents promoteurs d'une collaboration constructive au sein de la conférence interministérielle (CIM) contre le racisme. C'est dans cette CIM qu'a été discuté et longuement travaillé le projet de plan d'action

interfédéral contre le racisme (Napar), qui n'a toujours pas abouti.

Mon cabinet a été invité, quinze jours avant la date fixée, au lancement d'un programme d'action fédéral, qui s'est déroulé le 24 octobre dernier. Ni mon cabinet ni mon administration n'ont été informés au préalable, ni conviés à prendre part aux préparatifs pour articuler les politiques en cours. Nous pouvons le regretter, d'autant plus que les contacts entre les cabinets des ministres chargés de l'Égalité des chances sont réguliers depuis le début de la législature.

Pour en revenir aux initiatives de la Région de Bruxelles-Capitale liées à la décolonisation, mon cabinet, equal.brussels et Bruxelles Pouvoirs locaux (BPL) participent activement au comité d'accompagnement du plan d'action d'urban.brussels « Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale ». Ce dernier fait écho à l'action 36, notamment, du plan bruxellois de lutte contre le racisme 2023-2026 visant à décoloniser l'espace public. Ainsi, le 29 novembre dernier, une journée de sensibilisation à la décolonisation de l'espace public, à laquelle j'ai participé, a été organisée par Bruxelles Pouvoirs locaux pour les agents communaux.

S'agissant de la campagne BrusselsYouCanDoIt, pour ne pas être trop longue vu le temps qui m'est imparti, je vous renvoie à la réponse fournie à la question n° 10741 de M. Loewenstein, lors de laquelle j'ai eu l'occasion de faire longuement le point sur cette campagne devant votre commission.

Le Conseil bruxellois de la nuit a été associé à l'élaboration du plan bruxellois de lutte contre le racisme et il en résulte deux actions précises, à savoir l'action 12 et l'action 13.

Dans ce cadre, visit.brussels a réalisé une enquête, entre juin et octobre 2023, sur la perception des usagers de la nuit. Il y a eu plus de 2.200 répondants. Ladite enquête a cherché à identifier les formes de discrimination, de harcèlement ou d'agression subies lors d'une nuit de sortie. Il en résulte que les refus d'admission discriminatoires restent malheureusement une dure réalité. Ces données sont alarmantes, d'autant plus que seuls 6 % des cas ont été signalés.

La Région bruxelloise n'est pas directement compétente pour la formation obligatoire du personnel des établissements - il s'agit d'une compétence fédérale -, mais elle peut proposer de promouvoir des formations facultatives, ce que fait le Conseil bruxellois de la nuit, dont c'est le rôle.

L'action 12 du plan bruxellois de lutte contre le racisme consiste à collecter des données pour appréhender l'ampleur du phénomène, afin d'évaluer la manière dont le racisme est abordé dans les formations à destination du personnel du monde de la nuit et des professionnels de la sécurité et de la prévention, et de faire évoluer et mettre en cohérence ces formations avec la réalité. Ainsi, pour mieux comprendre la réalité du terrain et les freins sur lesquels la Région peut agir dans le cadre de

¹¹²¹ Voor de campagne BrusselsYouCanDoIt verwijs ik naar het antwoord op vraag nr. 10741 van de heer Loewenstein.

De Brusselse Nachtraad was betrokken bij het opstellen van acties 12 en 13 van het Brusselse antiracismeplan.

Tussen juni en oktober 2023 peilde visit.brussels naar de vormen van discriminatie, intimidatie of agressie die mensen tijdens een avondje uit ondervinden. Uit die enquête blijkt dat discriminatie bij de toegang tot bepaalde etablissementen nog steeds een trieste realiteit is.

Het Brussels Gewest is niet rechtstreeks verantwoordelijk voor de verplichte opleiding van het personeel van uitgaansgelegenheden - dat is een federale verantwoordelijkheid -, maar het kan wel facultatieve opleidingen promoten, wat het doet via de Brusselse Nachtraad.

Actie 12 van het Brusselse antiracismeplan heeft tot doel gegevens te verzamelen om de omvang van het fenomeen beter te begrijpen. Bovendien zal worden nagegaan hoe racisme behandeld wordt in de opleidingen voor professionals in het uitgaansleven. Daartoe zijn in april gesprekken gepland met veiligheidsagenten en managers van uitgaansgelegenheden.

Actie 13 betreft de invoering van instrumenten om het melden van geweld, seksisme en racisme in de uitgaanswereld te ondersteunen. De Brusselse Nachtraad bestudeert met name een campagne met een QR-code die gebruikt kan worden om racistische discriminatie te melden.

Na die eerste stappen zullen nieuwe acties worden voorgesteld, met name in samenwerking met MRAX en Unia.

Equal.brussels volgt de acties op in het kader van het kenniscentrum van Brusafe voor de strijd tegen racisme, waaraan de Brusselse Nachtraad, de Brussels By Night Federation, Unia en andere belanghebbenden deelnemen en dat een multidisciplinaire aanpak wil ontwikkelen.

De Brusselse Adviesraad voor de Uitbanning van Racisme zal in maart samenkomen.

ses compétences, des entretiens avec les agents de sécurité et responsables d'établissement sont aussi prévus au mois d'avril de cette année.

L'action 13 vise à mettre en place des outils permettant de soutenir le signalement de faits de violence, sexisme et racisme en milieu festif. Le Conseil bruxellois de la nuit étudie notamment le lancement d'une campagne avec un code QR qui permettrait de signaler une discrimination raciste.

Après ces premières étapes, de nouvelles actions seront proposées, notamment en collaboration avec le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) et Unia, pour continuer d'agir au mieux dans la lutte contre ces discriminations qui gâchent la fête.

Enfin, equal.brussels suit le développement de ces actions dans le cadre du pôle de compétences sur la lutte contre le racisme organisé par Brusafe, auquel participent le Conseil bruxellois de la nuit et la Brussels By Night Federation aux côtés d'Unia et d'autres acteurs concernés. Ce pôle, qui vise à renforcer les compétences des métiers de la sécurité, regroupe des experts des différentes institutions bruxelloises autour du développement d'une approche multidisciplinaire.

Le Conseil consultatif bruxellois pour l'élimination du racisme se réunira, quant à lui, dans le courant du mois de mars.

¹¹²³ **De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo)** (in het Frans).- *Het Internationale Decennium voor Mensen van Afrikaanse Afkomst en de viering van 60 jaar Marokkaanse en Turkse immigratie zijn belangrijk, want hoe kunnen jongeren van Afrikaanse afkomst een positieve mentaliteit ontwikkelen en zich volwaardige burgers voelen als hun roots niet gewaardeerd worden?*

Ik ben ontgoocheld dat er bij de bekendmaking van het Belgische actieprogramma voor het decennium op 24 oktober geen vertegenwoordigers van alle kabinetten en alle partijen aanwezig waren. Ook de jongeren vonden dat een pijnlijke zaak.

Recente enquêtes van MRAX en de RTBF tonen aan dat de discriminatie in de uitgaanswereld niet gestopt is, maar integendeel verergerd is. Bewustmaking is nuttig, maar u moet zowel de wortel als de stok gebruiken. We kunnen de uitgaansgelegenheden steunen en helpen, maar als ze opzettelijk de wet overtreden, moeten ze gestraft worden.

- Het incident is gesloten.

M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo).- Pourquoi cette Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine est-elle importante ? Très souvent, des jeunes nés ici sont renvoyés à leurs origines quand on leur demande de démontrer qu'ils sont et se sentent belges. Comment un état d'esprit positif peut-il s'installer chez des jeunes si leurs racines, ce qu'ils et elles apportent à travers leurs ascendants, ne sont pas valorisées ici ? Comment peut-on construire un lien de citoyenneté entre ces jeunes et ce pays si on ne leur montre pas que ce qui fonde leur présence ici est important ? C'est pour cela que la célébration des 60 ans de l'immigration marocaine et turque est si essentielle.

Les jeunes afrodescendants se demandent, si leur présence ici a un sens et qu'elle vient de quelque part, pourquoi l'État n'en tient pas compte. Je suis un peu déçu car, lors du lancement du programme d'actions de la Belgique autour de la Décennie le 24 octobre, je n'ai pas vu de représentants de tous les cabinets, ni de tous les partis, même si c'est le cabinet de la secrétaire d'État fédérale Marie-Colline Leroy, et de sa prédécesseure Sarah Schlitz, qui est à l'origine du projet. Ce jour-là, des jeunes m'ont demandé pourquoi tout le monde politique n'était pas présent, si c'était un événement belge. Cela me semble important à relever.

Ensuite, concernant les discriminations dans le monde de la nuit, des enquêtes du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) et de la RTBF ont démontré récemment que ce genre de phénomène ne s'était pas arrêté mais, au contraire, s'était aggravé. Je pense que tout ce que vous faites dans le domaine de la sensibilisation est utile - les formations

1127 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ISABELLE EMMERY**

1127 **aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,**

1127 **betreffende de interfederale coördinatie tegen antisemitisme.**

1129 **Mevrouw Isabelle Emmery (PS) (in het Frans).**- *Net als in de rest van Europa neemt ook in België het aantal antisemitische incidenten toe, met fysieke aanvallen op Joden, grafschendingen, antisemitische haatspraak en als tragisch dieptepunt de aanslag op het Joods Museum van België. Joodse gezinnen emigreren omdat ze zich niet meer veilig voelen in ons land.*

De overheid bindt de strijd aan met het groeiende antisemitisme. De in 2004 opgerichte Waakzaamheidscel antisemitisme werd in 2022 vervangen door het Nationaal coördinatiemechanisme ter bestrijding van antisemitisme, met ruimere bevoegdheden en een representatievere samenstelling. Onlangs vervelde dat nationale coördinatiemechanisme tot een interfederaal mechanisme, waarin ook de gewesten aan boord werden gehesen. Alle overheden van dit land, een twintigtal administraties, Unia en een tiental Joodse verenigingen en antisemitismeorganisaties bundelen voortaan de krachten. Het coördinatiemechanisme moet een plek worden waar informatie en ideeën worden uitgewisseld, waar overlegd wordt met het middenveld en voorstellen worden geformuleerd. De Brusselse regering, de Cocof en de GGC gaven in december 2023 hun fiat. Nu legt de federale overheid er de laatste hand aan.

Wat zijn de specifiek Brusselse kenmerken van het coördinatiemechanisme?

Wat is de rol van de Brusselse regering daarin, en van uw kabinet in het bijzonder?

Welke bewustmakingsacties lopen er?

Hoe verloopt de coördinatie met de andere overheden?

facultatives, etc. -, mais qu'il faut manier à la fois la carotte et le bâton.

Quand des structures sont motivées, on peut les accompagner et les aider. Mais, quand des structures, volontairement, ne respectent pas la loi - parce que le racisme est un délit -, et ce à plusieurs reprises, il faut les sanctionner et prendre des mesures.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE MME ISABELLE EMMERY

à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du Logement et de l'Égalité des chances,

concernant le mécanisme de coordination inter fédéral contre l'antisémitisme.

Mme Isabelle Emmery (PS).- Le 10 décembre dernier, plusieurs milliers de personnes ont participé, à Bruxelles, à une marche nationale contre l'antisémitisme. Pourquoi cette marche ? Parce que, comme l'annonçait la Commission européenne en novembre dernier : « Les Juifs d'Europe vivent aujourd'hui de nouveau dans la peur. »

En effet, en Europe, on ne peut malheureusement que constater depuis quelques années une recrudescence d'incidents antisémites rappelant certaines des périodes les plus sombres de notre Histoire. La Belgique n'y échappe pas : agressions physiques à l'encontre de Juifs, libération de la parole antisémite, profanation de tombes juives, multiplication d'actes antisémites, dont le plus tragique à ce jour est l'attentat contre le Musée juif de Belgique. La situation s'est dégradée à tel point que de nombreuses familles juives en viennent à quitter notre pays, car elles ne s'y sentent plus en sécurité. C'est totalement inacceptable.

Nos gouvernements se mobilisent aussi pour lutter contre l'antisémitisme grandissant. En 2004 a été créée une Cellule de veille antisémitisme, traitant principalement de questions de sécurité et de justice, dont les actions et le fonctionnement sont toutefois devenus quelque peu obsolètes au fil du temps.

En 2022, le mécanisme de coordination national de la lutte contre l'antisémitisme a alors été mis en place, avec des compétences élargies et une composition plus adaptée. Plus récemment, ce mécanisme national a été remplacé par un mécanisme inter fédéral incluant les entités fédérées, leurs cabinets et leurs administrations. L'objectif de ce mécanisme est d'élargir les thèmes discutés liés, évidemment, à la sécurité, à l'enseignement et à l'éducation, qui sont essentiels dans la lutte contre l'antisémitisme.

Dans ce cadre, l'ensemble des gouvernements du pays, une vingtaine d'administrations, Unia, une dizaine d'associations juives et de lutte contre l'antisémitisme se coordonnent afin de

lutter contre l'antisémitisme. Récemment, la Région flamande, la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont formalisé leur participation au mécanisme de coordination interfédéral, qui se veut un lieu de dialogue avec la société civile, d'information, d'échanges, de réflexion et d'élaboration de propositions concrètes. Le gouvernement bruxellois, la Cocof et la Cocom l'ont approuvé en décembre dernier. Le gouvernement fédéral devait y apporter la touche finale avant son lancement.

Quelles sont les spécificités bruxelloises de ce mécanisme ?

Quel est le rôle du gouvernement régional, et de votre cabinet en particulier, dans le cadre de ses compétences ?

Quels projets de sensibilisation sont-ils mis en place ?

Comment s'articule la coordination avec les autres niveaux de pouvoir ?

Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.- Je vous remercie pour votre question, qui me permet de réaffirmer l'importance de la lutte, coordonnée au niveau interfédéral, contre l'antisémitisme, les discriminations et les comportements haineux.

L'action 16 du plan bruxellois de lutte contre le racisme appelle à ce que la Région bruxelloise participe activement aux concertations interfédérales et aux travaux internationaux, et notamment au mécanisme de coordination interfédéral de lutte contre l'antisémitisme.

À mon initiative, le gouvernement bruxellois a approuvé, le 22 décembre dernier, la participation des entités fédérées au mécanisme de coordination de la lutte contre l'antisémitisme. Celui-ci permet d'instaurer, de manière structurelle, une concertation et un échange d'informations entre l'autorité fédérale, les Communautés et les Régions en matière de lutte contre l'antisémitisme, c'est-à-dire les cabinets et administrations concernés, Unia et l'Institut flamand des droits humains (Vlaams Mensenrechteninstituut, VMRI) ainsi que des associations de lutte contre l'antisémitisme.

Sous mon impulsion, une des nouveautés du mécanisme est en effet l'intégration d'associations qui ne représentent pas la communauté juive, mais qui sont cependant actives dans la lutte contre l'antisémitisme. Cela m'avait paru particulièrement important. En effet, la lutte contre l'antisémitisme ne concerne pas uniquement les Juifs, mais la société tout entière.

Une circulation durable des informations telle celle que le mécanisme doit mettre en place facilite la mise en œuvre d'une politique plus efficace de lutte contre l'antisémitisme, ainsi qu'une meilleure réponse aux recommandations internationales.

J'ai participé au lancement du nouveau mécanisme le lundi 15 janvier dernier. Une première assemblée plénière a eu lieu intégrant formellement les entités fédérées. Elle a donné un

¹¹³¹ **Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris** (in het Frans).- *Actie 16 van het Brussels Plan ter bestrijding van racisme bepaalt dat het Brussels Gewest actief deelneemt aan interfederaal overleg en internationale acties. Door samen te werken binnen het interfederale coördinatiemechanisme tegen antisemitisme kunnen de federale overheid, de gewesten en gemeenschappen op een structurele manier overleggen en informatie uitwisselen tussen alle betrokken kabinetten en administraties, Unia, het Vlaams Mensenrechteninstituut (VMRI) en de antisemitismeorganisaties.*

Een van de nieuwigheden van het coördinatiemechanisme kwam er op mijn initiatief: ik stond erop dat er niet alleen Joodse verenigingen bij betrokken werden, maar ook andere organisaties die strijden tegen antisemitisme. Die strijd is namelijk niet enkel een zaak van de Joden, maar van de hele samenleving.

Ik was bij de oprichting van het nieuwe coördinatiemechanisme op 15 januari 2024. In een eerste vergadering werden de gefedereerde entiteiten formeel welkom geheten en werden de werkgroepen voor 2024 voorgesteld.

Enkele van de opdrachten van de interfederale coördinatie zijn: een overzicht maken van alle maatregelen tegen antisemitisme, nieuwe maatregelen voorstellen, de initiatieven van de verschillende overheden volgen en de follow-up verzekeren van antisemitische haatmisdriften.

mandat aux groupes de travail pour 2024. Le mécanisme interfédéral assure les missions suivantes :

- inventorier les mesures de lutte contre l'antisémitisme ;
- formuler des propositions concrètes pour les mesures de lutte contre l'antisémitisme ;
- s'informer de l'exécution des actions contre le racisme entreprises par les différents gouvernements et qui ont trait à l'antisémitisme ;
- servir de plateforme pour un dialogue permanent et structuré entre les autorités, d'une part, et les associations de lutte contre l'antisémitisme, d'autre part ;
- assurer le suivi des constatations de crimes de haine antisémites et œuvrer à la prévention de tels faits ;
- et assumer le rôle et les tâches de coordination nationale de lutte contre l'antisémitisme.

Le mécanisme sera un lieu de dialogue avec la société civile, d'information, d'échanges, de réflexion et de suivi des actions en cours, en vue d'obtenir une image plus globale de la lutte contre l'antisémitisme et d'examiner ensemble des propositions concrètes. Chaque entité conserve pleinement son autonomie de décision.

Concernant le rôle de la Région bruxelloise au sein de ce mécanisme, elle sera représentée à la réunion plénière par equal.brussels et le cabinet chargé de l'Égalité des chances, aux côtés de safe.brussels et du ministre-président.

Le mécanisme se réunira au minimum deux fois par an en séance plénière et son travail se déclinera en groupes de travail thématiques. L'élargissement des thèmes de travail du mécanisme de coordination est une demande récurrente des associations concernées. Il a donc été décidé de mettre en place des groupes de travail thématiques, en plus des réunions plénières. Pour l'année à venir, deux groupes de travail ont été créés : le premier traitera de la sécurité et de la prévention, le second, de l'enseignement et de l'éducation. Au fil du temps, d'autres thématiques pourront être retenues. Au sein de ces deux groupes de travail thématiques, la Région est représentée respectivement par safe.brussels et par equal.brussels. Les deux groupes veilleront, dès le départ, à collaborer étroitement.

Le groupe de travail sur l'enseignement et l'éducation a pour objectif d'élaborer des propositions d'actions de sensibilisation et d'information autour de la lutte contre l'antisémitisme ou encore d'actions visant à la renforcer. Ce groupe travaille notamment sur la déconstruction des préjugés et des stéréotypes liés à l'antisémitisme, sur le travail d'histoire et sur le travail de mémoire de l'antisémitisme.

Le public du groupe de travail n'est pas limité au domaine strict de l'enseignement. Il comprend les apprenants au sens

¹¹³³ *Het moet een plek worden voor dialoog met het middenveld, voor informatie- en ideeënuitswisseling en follow-up. Elke entiteit behoudt haar beslissingsbevoegdheid.*

De plenaire vergadering van het coördinatiemechanisme komt minstens twee keer per jaar samen. Brussel wordt er vertegenwoordigd door equal.brussels, het kabinet Gelijke Kansen, safe.brussels en de minister-president. Daarnaast wordt er gewerkt in thematische werkgroepen. Dit jaar zijn dat er twee: een eerste rond veiligheid en preventie, een tweede rond onderwijs en vorming. Voor Brussel zit safe.brussels in de eerste werkgroep en equal.brussels in de tweede. De thema's kunnen na verloop van tijd wisselen.

De werkgroep rond onderwijs en vorming wil voorstellen uitwerken voor bewustmakings- en informatiecampagnes in verband met de bestrijding van antisemitisme. Ze werkt rond vooroordelen en stereotypen, historisch werk en herdenking. De werkgroep richt zich niet enkel tot scholen, maar mikt ook op permanente vorming en educatie inzake mensenrechten, democratie en burgerschap.

Onder impuls van equal.brussels nemen de Brusselse gewestelijke instellingen nu al deel aan drie internationale dagen tegen racisme, waaronder de Internationale Herdenkingsdag voor de Holocaust op 27 januari. Bij die gelegenheid werkten equal.brussels en visit.brussels samen geleide bezoeken uit en zetten ze het werk in de kijker van verenigingen die strijden tegen racisme en in het bijzonder tegen antisemitisme.

Equal.brussels zorgde voor communicatiemateriaal dat de administraties kunnen gebruiken bij die herdenkingsdagen, om het intern en extern te verspreiden.

Verscheidene verenigingen krijgen financiële steun voor hun strijd tegen antisemitisme.

large (élèves, étudiants, etc.) et les encadrants (enseignants, formateurs, etc.), le public de l'éducation permanente et le public de l'éducation aux droits humains, à la démocratie et à la citoyenneté au sens large, à la sensibilisation et à la lutte contre l'antisémitisme en particulier.

Concernant les actions de sensibilisation coordonnées par equal.brussels, les institutions régionales bruxelloises commémorent désormais trois journées internationales liées à la lutte contre le racisme, dont la première était, le 27 janvier, la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste. Cette action a été élaborée en partenariat avec Unia et des associations spécialisées.

En vue des commémorations, un ensemble d'outils de communication a été élaboré et mis à la disposition des administrations bruxelloises par equal.brussels. Les administrations ont été invitées à les diffuser auprès de leurs publics internes et externes. J'ai également demandé à chaque membre du gouvernement d'inciter ses administrations à relayer ces outils.

À l'occasion du 27 janvier 2024, deux actions combinées du plan de lutte contre le racisme ont pu mettre en avant des activités de déconstruction des stéréotypes antisémites. En effet, equal.brussels et visit.brussels collaborent pour proposer des visites guidées et valoriser des activités associatives de lutte contre le racisme et, en l'occurrence, contre l'antisémitisme.

Enfin, je rappelle l'importance de la continuité du soutien financier aux projets associatifs, notamment ceux visant la lutte contre l'antisémitisme, dans le cadre des appels à projets d'equal.brussels. Plusieurs projets de lutte contre l'antisémitisme sont soutenus dans ce cadre et participent à un travail permanent d'éducation à la lutte contre le racisme.

Mme Isabelle Emmerly (PS).- Je vous remercie pour votre réponse très fournie.

Je me réjouis d'entendre que notre soutien doit bénéficier à l'ensemble des associations actives dans la lutte contre l'antisémitisme. La société tout entière est concernée et il est essentiel de souligner ce point. J'estime que le choix des groupes de travail thématiques est parfaitement équilibré.

Il faut bien évidemment travailler sur la sécurité et la prévention, qui constituent la première ligne d'action pour permettre à la communauté d'être en confiance sur notre territoire. Néanmoins, je salue le fait d'avoir choisi comme second thème l'enseignement au sens large, y compris l'éducation permanente.

Je me réjouis également du programme d'equal.brussels, qui vise à régulièrement partager les événements commémoratifs contre le racisme et l'antisémitisme. Il est fondamental de mettre en avant et de faire connaître le travail mené par de nombreux acteurs, notamment sur la mémoire. En effet, il ne suffit pas

¹¹³⁵ **Mevrouw Isabelle Emmerly (PS)** (in het Frans).- *Ik ben blij te horen dat alle verenigingen die strijden tegen antisemitisme gesteund worden, want dit is inderdaad een kwestie die de hele samenleving aangaat. In die zin zijn de thematische werkgroepen perfect gekozen. De Joodse gemeenschap moet zich hier veilig voelen. Er moet dus absoluut gewerkt worden op veiligheid en preventie, maar het is een goede zaak dat er ook veel aandacht is voor onderwijs en permanente vorming.*

Ook het werk van equal.brussels stemt me blij, met alle herdenkingsmomenten rond racisme en antisemitisme.

Wij steunen u in deze strijd die zo belangrijk is voor het gewest en voor al onze medeburgers.

- Het incident is gesloten.

(Mevrouw Clémentine Barzin, oudste lid in jaren, treedt als voorzitter op)

d'organiser des programmes et des projets, encore faut-il qu'ils soient connus. Je salue cette belle initiative.

Nous sommes à vos côtés pour mener ce combat essentiel pour notre Région et l'ensemble de nos citoyens.

- *L'incident est clos.*

(Mme Clémentine Barzin, doyenne d'âge, prend place au fauteuil présidentiel)

QUESTION ORALE DE MME VIVIANE TEITELBAUM

à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du Logement et de l'Égalité des chances,

concernant les 900 dossiers pour violences sexuelles et intrafamiliales en Région bruxelloise en 2023.

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Nous avons appris récemment dans la presse qu'au cours de l'année 2023, la Région bruxelloise a recensé 900 dossiers relatifs aux violences sexuelles et intrafamiliales. Sur les 17 % de dossiers traités par la zone de police Midi, 35 % concernaient des faits de mœurs et 65 %, des violences intrafamiliales. Dans ce dernier cas, les faits de violence physique et de violence sexuelle étaient les plus fréquents.

On le sait, il existe encore de nombreuses idées reçues sur le viol conjugal. Certains vont même jusqu'à nier son existence, estimant que les rapports sexuels relèvent du « devoir conjugal ».

Votre plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes y fait d'ailleurs écho, puisque l'on peut y lire ceci : « Par manque de formation ou de sensibilisation, certains fonctionnaires de police refusent encore d'enregistrer des plaintes en cas de viol conjugal, car ils banalisent les faits ou ne considèrent pas que le viol soit possible au sein d'un couple. »

À cet égard, je voudrais revenir sur l'action 52 de ce plan, qui prévoit la mise en place, dans les commissariats des zones de police, d'une cellule d'accueil spécifique aux violences intrafamiliales et sexuelles. Dans ce cadre, plusieurs cellules d'assistance urgente aux victimes (emergency victim assistance, EVA) ont été mises en place dans plusieurs commissariats. La dernière en date est celle du commissariat d'Anderlecht.

Possédez-vous les chiffres relatifs aux dossiers pour violences intrafamiliales traités dans les cinq autres zones de police de la Région ?

Disposez-vous de chiffres reflétant l'ampleur du viol conjugal au sein de notre Région ? Est-il prévu de mener des actions d'information et de sensibilisation sur cette problématique ?

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VIVIANE TEITELBAUM

aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

betreffende de 900 klachten over seksueel en huiselijk geweld in het Brussels Gewest in 2023.

Mevrouw Viviane Teitelbaum (MR) *(in het Frans).*- *In de pers stond onlangs dat het Brussels Gewest in 2023 negenhonderd klachten heeft ontvangen in verband met seksueel en huiselijk geweld. 17% daarvan werd behandeld door de politiezone Zuid en zij registreerden 35% zedenfeiten en 65% huiselijk geweld. In dat laatste geval ging het voornamelijk om fysiek en seksueel geweld.*

Er zijn nog steeds mensen, ook politieagenten, die ontkennen dat er zoiets bestaat als huiselijk geweld, omdat ze vinden dat seksuele daden tot de plicht van echtgenoten horen. In het Brussels Plan ter bestrijding van geweld tegen vrouwen streeft u echter naar de oprichting van een specifieke cel voor de opvang van de slachtoffers van seksueel en huiselijk geweld (emergency victim assistance, EVA) in elk politiecommissariaat. Zo zijn er intussen inderdaad meerdere opgericht.

Hoeveel gevallen van huiselijk geweld werden behandeld door de andere vijf politiezones?

Hebt u cijfers over verkrachting binnen het huwelijk in het Brussels Gewest? Plant u daarover informatie- of bewustmakingscampagnes?

Krijgen de agenten die de EVA-cellen bemannen een opleiding rond verkrachting binnen het huwelijk? U kondigde onlangs een nieuwe projectoproep aan met een budget van 23.000 euro per politiezone voor bijkomende EVA-cellen. Kunt u daar meer over vertellen?

¹¹⁴⁵ **Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris (in het Frans).**- Volgens safe.brussels registreerde de Brusselse politie 4.848 feiten van huiselijk geweld in 2022, een stijging tegenover voorgaande jaren. De gevallen van seksueel geweld binnen een relatie zijn als volgt verdeeld:

- politiezone Brussel-Hoofdstad / Elsene: 3 gevallen;
- politiezone Brussel-West: 2 gevallen;
- politiezone Marlow: geen gevallen;
- politiezone Zuid: 5 gevallen;
- politiezone Montgomery: 3 gevallen;
- politiezone Brussel-Noord: geen gevallen.

Wellicht gaat het slechts om het topje van de ijsberg. Een klacht indienen bij de politie is immers niet zo gemakkelijk, onder meer door het onthaal dat de slachtoffers daar te beurt valt.

Om dat te verhelpen werden de EVA-cellen (emergency victim assistance) uitgewerkt: gespecialiseerde cellen voor de opvang van de slachtoffers van seksueel en huiselijk geweld binnen de politiecommissariaten. Dankzij een projectoproep van Brussel Plaatselijke Besturen en een budget van 125.000 euro steeg het aantal EVA-cellen van twee naar zes.

De cellen bestaan uit politieagenten die speciaal opgeleid zijn om met dergelijke slachtoffers om te gaan. Zij zijn complementair met de zorgcentra na seksueel geweld (ZSG), waarmee ze nauw samenwerken om de drempel voor het indienen van klachten te verlagen. De agenten tekenen de verhalen van de slachtoffers op en als het om een geval gaat dat minder dan zeven dagen geleden gebeurde, brengen ze hen naar een ZSG, waar ze adequaat worden opgevangen. Anders behandelen ze de klacht zelf.

Samen met de politiezone Brussel-Hoofdstad / Elsene, het Centre de prévention des violences conjugales et familiales en Praxis heeft equal.brussels een opleiding uitgewerkt voor de agenten van de EVA-cellen, die drie dagen duurt. In 2023 werden in totaal dertig agenten opgeleid. Het eerste doel van de opleiding is te voorkomen dat de slachtoffers een tweede keer slachtoffer worden doordat ze niet adequaat worden opgevangen.

Les équipes de policiers des cellules EVA sont-ils formés à la question du viol conjugal ?

Vous avez récemment annoncé le lancement d'un nouvel appel à projets d'un budget de 23.000 euros par zone de police afin d'ouvrir d'autres cellules EVA. Pourrais-je avoir plus d'informations à ce sujet ?

Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.- Dans son excellent « Flash Paper » de novembre 2023, safe.brussels dénombre 4.848 faits de violence intrafamiliale enregistrés par la police en Région bruxelloise en 2022, un chiffre en hausse par rapport à 2020 et 2021. Les chiffres des violences sexuelles dans le couple sont ventilés comme suit :

- zone de police Bruxelles-Capitale / Ixelles : 3 faits enregistrés ;
- zone de police Bruxelles-Ouest : 2 faits enregistrés ;
- zone de police Marlow : pas de fait enregistré
- zone de police Midi : 5 faits enregistrés ;
- zone de police Montgomery : 3 faits enregistrés ;
- zone de police Bruxelles-Nord : pas de fait enregistré.

Il s'agit plus que probablement de la face émergée de l'iceberg, eu égard aux obstacles rencontrés par les victimes pour porter plainte.

En effet, l'accueil réservé aux victimes de violences intrafamiliales et sexuelles dans les commissariats est un enjeu majeur, maintes fois souligné par les associations de défense des victimes, dont je me suis emparée dès le début de mon mandat. Il était, comme vous le soulignez, véritablement urgent d'agir.

Dans l'optique d'un accueil adapté et spécialisé, les cellules d'assistance urgente aux victimes (emergency victim assistance, EVA) se développent en Région bruxelloise. À la suite d'un appel à projets de Bruxelles Pouvoirs locaux et grâce à un soutien financier de 125.000 euros, le nombre de cellules passera de deux - zone de police Bruxelles-Nord et zone de police Midi - à six. La sixième cellule, à savoir celle de la zone de police Bruxelles-Ouest à Molenbeek, sera inaugurée le 13 mars prochain.

Les cellules EVA sont composées de policiers et policières spécifiquement formés aux violences intrafamiliales et sexuelles, ce qui permet d'éviter le phénomène de victimisation secondaire que subissent de nombreuses victimes lors d'une prise en charge inadéquate, en particulier lorsque les violences sexuelles ont lieu dans le couple.

Par ailleurs, ces cellules EVA complètent le dispositif des centres de prise en charge des violences sexuelles (CPVS). Elles entretiennent des liens forts avec le CPVS bruxellois et poursuivent le même objectif d'abaissement du seuil de dépôt de

plainte. Il s'agit d'offrir aux victimes un accueil confidentiel dans des conditions renforcées de disponibilité, d'écoute et de respect au sein des commissariats bruxellois.

Les policiers et policières réalisent la première audition des victimes à la suite d'un rendez-vous pris par téléphone, par courriel ou sur le site internet de la zone de police concernée. Si la victime a subi des violences sexuelles datant de moins de sept jours, le policier ou la policière accompagne celle-ci directement au CPVS, afin qu'elle soit prise en charge de façon adéquate. Si la victime a subi des violences sexuelles datant de plus de sept jours, des policiers spécialement formés accueilleront son récit et sa plainte de la manière la plus adéquate.

À ma demande, equal.brussels, en collaboration avec la zone de police Bruxelles-Capitale / Ixelles, le Centre de prévention des violences conjugales et familiales (CPVCF) et Praxis, a proposé trois cycles de formation de trois jours à destination du personnel policier qui constitue les cellules EVA. Les sessions qui se sont déroulées en janvier, mars et avril 2023, étaient chaque fois complètes, ce qui signifie que 30 policiers et policières ont été formés.

Les principaux objectifs de la formation sont d'éviter le phénomène de victimisation secondaire, susceptible de survenir lors d'une prise en charge inadéquate des victimes.

Les sessions approfondissent les sujets suivants : les chiffres des violences, le contexte légal et institutionnel, les croyances et stéréotypes et l'aspect genré des violences, les critères de définition et les formes et la mécanique des violences entre partenaires, le mythe sur le viol, les postures des victimes et des auteurs et la posture des professionnels de l'accompagnement, notamment à travers des études de cas et de mises en situation. Un volet est consacré aux groupes les plus vulnérables. En croisant la thématique des violences dans le couple et des violences sexuelles, la formation développe le sujet du viol dans le couple.

Les acteurs de terrain sont fortement demandeurs d'autres cellules EVA, ce qui a justifié le lancement d'un deuxième appel à projets pour 2024 pour un montant de 138.000 euros, soit l'intégralité du montant disponible en tenant compte des mesures conservatoires.

L'objectif est de financer des projets qui contribueront à la mise en place d'une cellule EVA au sein d'un ou de plusieurs commissariats de police, pour compléter l'offre existante. Le texte intégral de l'appel à projets est disponible sur le site de Bruxelles Pouvoirs locaux.

Le subside servira principalement à mettre en place un espace dédié - avec, si possible, un accès spécifique - au sein d'un commissariat de police ou d'un local y attenant, en veillant prioritairement au bien-être des victimes et au respect de la confidentialité.

¹¹⁴⁷ *In de opleiding komen volgende zaken aan bod: de statistieken, de wettelijke en institutionele context, stereotypen, definitie en vormen van huiselijk geweld, mythes over verkrachting, casestudy's en praktijkoefeningen waarbij de rol van slachtoffers, daders en hulpverleners wordt verkend. Bijzondere aandacht gaat naar de kwetsbaarste groepen.*

Er is een grote vraag naar bijkomende EVA-cellen en daarom kwam er een tweede projectoproep, met een budget van 138.000 euro. De subsidie zal vooral dienen voor het inrichten van een lokaal, bij voorkeur met een aparte toegang, maar ook voor de communicatie over het bestaan van de cellen. De voorstellen moeten ten laatste op 15 maart ingediend worden.

Daarnaast zal safe.brussels de komende jaren de EVA-cellen evalueren.

1149 **Mevrouw Viviane Teitelbaum (MR)** (in het Frans).- *Ik feliciteer u voor het werk dat al geleverd is.*

Ik hoor dat er in sommige commissariaten tot tien klachten per dag binnenkomen, maar toch worden er weinig gevallen geregistreerd. Hoe verklaart u dat?

1149 **Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris** (in het Frans).- *Blijkbaar worden niet alle klachten geregistreerd. Onder meer daar moeten de EVA-cellen iets aan doen. Hopelijk zal de problematiek beter begrepen worden door de politie en zullen de klachten beter behandeld worden.*

1153 **Mevrouw Viviane Teitelbaum (MR)** (in het Frans).- *Veel vrouwen weten niet waar ze een klacht kunnen indienen. Wat wordt daaraan gedaan?*

1153 **Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris** (in het Frans).- *De subsidies voor de nieuwe projectoproep kunnen ook gebruikt worden voor communicatie in dat verband. Sommige EVA-cellen hebben ook een website waar je meer informatie vindt. Die informatie is inderdaad van wezenlijk belang.*

- Het incident is gesloten.

Le champ d'application du subside englobe également la communication spécifique sur l'existence des cellules EVA au sein des zones de police.

Les propositions de projets doivent être introduites au plus tard le 15 mars prochain.

Enfin, en parallèle, safe.brussels a accepté ma demande de réaliser l'évaluation du fonctionnement des cellules EVA. Une première réunion a eu lieu entre mon cabinet, celui du ministre-président et safe.brussels afin de déterminer les premiers éléments de suivi et les indicateurs de résultats. Une évaluation formelle sera donc réalisée dans les années à venir, ce dont je me réjouis, en espérant bien sûr qu'elle participera à la pérennisation du projet.

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Madame la Secrétaire d'État, je tiens à vous féliciter depuis les bancs de l'opposition. Le travail réalisé contribuera à lutter contre les violences conjugales. Je vous félicite également pour l'évaluation, qui nous permettra d'examiner dans quelle mesure la mise en œuvre des cellules répond aux besoins.

Les échos qui nous reviennent nous disent qu'il y a parfois jusqu'à dix plaintes par jour, dans certains commissariats, pour des violences au sein d'un couple. Or, le nombre de faits enregistrés est très faible. Est-ce à dire que tous les faits rapportés ne sont pas forcément enregistrés ? Comment expliquer cet écart entre la réalité et les faits enregistrés ?

Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.- J'imagine que c'est en effet le cas. Dès lors, la mise en place des cellules EVA permettra de lutter contre le phénomène de sous-rapportage. Nous espérons qu'à travers les formations organisées, qui abordent le viol dans les couples, cette problématique sera mieux appréhendée et comprise par les policiers et qu'elle se traduira à l'avenir par des chiffres, dont il faut malheureusement s'attendre à ce qu'ils soient en hausse. Que des zones de police n'aient pas de faits enregistrés laisse supposer qu'elles ne sont pas suffisamment sensibilisées à la question. Nous espérons que cela changera à l'avenir, grâce aux formations et aux cellules.

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Qu'est-il fait pour que les femmes sachent qu'elles peuvent porter plainte ? Je sais que des femmes contactent l'Observatoire féministe des violences faites aux femmes, car elles ignorent qu'une telle possibilité s'offre à elles.

Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.- Comme je le disais, le budget peut aussi être affecté à des actions de communication ciblées sur le secteur associatif, les services de proximité et de première ligne, les communes, les réseaux sociaux, etc. C'est ainsi que des cellules ont créé un site internet et réalisé des tracts pour informer au mieux les femmes victimes de ces faits de violence.

Il est de notre devoir à toutes, que nous soyons dans la majorité ou l'opposition, d'informer ces femmes de l'existence de ces cellules

1159 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VIVIANE TEITELBAUM**

1159 **aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,**

1159 **betreffende het verslag 2024 van Unia over antisemitisme.**

1161 **Mevrouw Viviane Teitelbaum (MR) (in het Frans).**- *Sinds de aanslagen van 7 oktober 2023 is het aantal gevallen van antisemitische daden en uitspraken gevoelig gestegen. Unia publiceerde daarover onlangs een rapport. Tussen 7 oktober en 7 december werden er 91 gevallen geregistreerd, heel wat meer dan in 2022. Daarbij gaat het vooral om haatdragende taal.*

Om het antisemitisme beter te bestrijden, heeft Unia een aantal aanbevelingen opgesteld. Zo moet antisemitisme geïntegreerd worden in de actieplannen tegen racisme, iets wat de MR al lang vraagt. Unia wijst ook op het belang van het nieuwe interfederale coördinatiemechanisme tegen antisemitisme en vraagt daarnaast om het vertrouwen in de meldingsdiensten te versterken, zodat antisemitische feiten vaker aangegeven worden en dus minder verborgen blijven.

Hoe analyseert u de aanbevelingen van Unia? Welke maatregelen neemt u om het antisemitisme beter te bestrijden en de leden van de Joodse gemeenschap gerust te stellen? Ik kan u verzekeren dat veel Joden plannen maken om het Brussels Gewest te verlaten. We moeten duidelijk maken dat de Joodse gemeenschap haar plaats heeft in België.

et de faire jouer nos réseaux. Il n'y a rien de pire qu'elles n'aient pas accès à ces informations.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE MME VIVIANE TEITELBAUM

à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du Logement et de l'Égalité des chances,

concernant le rapport 2024 d'Unia sur l'antisémitisme.

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Le 27 janvier est l'une des trois dates retenues pour être commémorées en Région bruxelloise dans le cadre du travail de mémoire que vous avez entamé. Cette journée avait une signification particulière pour les Juifs bruxellois et dans le monde. En effet, le traumatisme du 7 octobre dernier et la hausse extrêmement préoccupante de signalements d'actes et de discours de haine antisémites qui se sont ensuivis inquiètent à juste titre. Je vous interrogeais d'ailleurs à ce sujet il y a quelques semaines.

C'est dans ce cadre qu'Unia a publié un rapport examinant l'impact du conflit israélo-palestinien sur le nombre de signalements reçus. Entre le 7 octobre et le 7 décembre 2023, ce sont 91 signalements qui ont été enregistrés, essentiellement pour des messages de haine, pour moitié en ligne, mais aussi dans l'espace public. Les chiffres dépassent largement ceux de 2022, y compris celui des signalements reçus par antisemitisme.be.

Pour mieux lutter contre l'antisémitisme, Unia a formulé une série de recommandations. Il est notamment suggéré d'intégrer l'antisémitisme dans les plans d'action contre le racisme, une demande que mon groupe et moi-même avons d'ailleurs formulée à plusieurs reprises.

Unia souligne l'importance d'investir dans le nouveau mécanisme de coordination interfédéral de la lutte contre l'antisémitisme. Enfin, pour Unia, il est essentiel de renforcer la confiance dans les services de signalement afin de réduire le chiffre noir des délits antisémites.

Quelle est votre analyse des recommandations formulées par Unia ?

À la lumière de ces nouveaux chiffres inquiétants, quelles mesures seront-elles prises pour lutter davantage et concrètement contre l'antisémitisme et rassurer les membres de la communauté juive ? Je dois vous avouer qu'il n'est plus possible de partager un dîner entre amis sans aborder la question de l'avenir des enfants et petits-enfants dans cette Région. La question n'est même pas de savoir s'il faut partir, mais plutôt de savoir où aller. Il est primordial de rappeler à la communauté juive qu'elle a sa place en Belgique.

¹¹⁶³ *Het interfederale coördinatie mechanisme vervangt de vroegere Waakzaamheidscel. Er is niemand meer die de strijd tegen antisemitisme coördineert en er wordt ook niet gewerkt aan een plan tegen antisemitisme, twee zaken die Europa nochtans vraagt. Dit is een noodsituatie en het nieuwe mechanisme voldoet dus niet. Wat kunt u daaraan doen?*

Werkt u samen met de politiezones aan opleidingen?

De wet moet gewijzigd worden, want momenteel kun je geen klacht indienen voor antisemitisme. Veel mensen hebben dan ook de indruk dat een klacht geen enkele zin heeft. Hoe kan daaraan iets gedaan worden?

¹¹⁶⁵ **Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris (in het Frans).** - *De aanbevelingen van Unia wijzen erop dat een gerichte strijd tegen antisemitisme niet alleen een aanpak op alle domeinen vergt, maar ook een samenwerking tussen de verschillende overheden en meldingsdiensten.*

Van de Belgische plannen voor de bestrijding van racisme is het Brusselse plan het enige dat acties bevat die specifiek tegen antisemitisme gericht zijn. In het plan is onder meer sprake van de promotie van de herdenkingsdag van de Shoah, het opnemen van info over de geschiedenis van het antisemitisme in toeristische activiteiten, deelname aan het interfederale coördinatiemechanisme en de campagne BrusselsYouCanDoIt 2022.

Twee van de tien aanbevelingen van Unia betreffen rechtstreeks gewestelijke bevoegdheden: deelnemen aan het interfederale coördinatiemechanisme, en antisemitisme opnemen in de plannen voor racismebestrijding.

Twee andere aanbevelingen slaan op meer onderzoek naar en een verbetering van de kennis over antisemitisme en de Shoah. Equal.brussels ondersteunt projecten op dat vlak.

Een vijfde aanbeveling is slachtoffers stimuleren om antisemitische feiten aan te geven. Equal.brussels werkt daaraan via een proefproject in samenwerking met de Internationale Organisatie voor Migratie, de politiezone Brussel-Noord en Unia, genaamd 'Report Hate' (RAHA).

Ook de bewustmaking van de politiezones verloopt via het gewest, via het platform radicalisering-polarisering, waar ook

Le mécanisme de coordination interfédéral remplace donc la cellule de veille, qui n'existe plus. Il n'y a pas de coordinateur ou de coordinatrice de lutte contre l'antisémitisme, ni même d'élaboration d'un plan de lutte contre l'antisémitisme, alors que ces deux éléments sont demandés par l'Europe. Les deux groupes de travail que vous citez poursuivront leur mission jusqu'en septembre prochain et aucune réunion n'est prévue d'ici là. Or nous sommes dans une situation d'urgence. Il est un fait que ce mécanisme ne répond que partiellement aux demandes de la communauté juive et de l'Europe.

En tant que secrétaire d'État, comment pourriez-vous soutenir ces demandes pour mener un travail de fond ? Pour ma part, je ne suis pas rassurée par le dispositif mis en place.

Travaillez-vous avec les zones de polices sur les formations ?

Il faut changer la loi, car il est actuellement impossible de déposer une plainte pour antisémitisme. Beaucoup de personnes ne portent pas plainte parce qu'elles ont l'impression que cela ne sert à rien ou qu'elles ne sont pas écoutées dans les commissariats. J'ai reçu énormément de courriels et d'appels à cet égard. Que conviendrait-il de faire pour remédier à cette situation ?

Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État. - J'ai lu avec attention le rapport 2024 d'Unia sur l'antisémitisme en Belgique. Ses recommandations montrent qu'une lutte ciblée contre l'antisémitisme requiert non seulement une approche transversale, mais également une collaboration entre les différents niveaux de pouvoir et les services de signalement.

Vous aurez sans doute lu dans ce rapport que parmi les plans de lutte contre le racisme existants en Belgique, le plan bruxellois est le seul qui intègre des actions spécifiques de lutte contre l'antisémitisme, comme Unia le recommande. Ainsi, à la page 26 : « Le plan antiracisme 2023-2026 bruxellois pose des actes qui vont dans le bon sens en matière de lutte contre le racisme. (...) Ce plan intègre spécifiquement la question de l'antisémitisme sur plusieurs points : la promotion de la journée de commémoration de la Shoah, l'inclusion d'informations sur l'histoire de l'antisémitisme dans les activités touristiques, la participation au mécanisme de coordination de lutte contre l'antisémitisme, la campagne #BrusselsYouCanDoIt 2022. »

Deux des dix recommandations d'Unia concernent les compétences régionales de façon très directe : l'investissement durable dans le mécanisme de coordination interfédéral de la lutte contre l'antisémitisme et l'intégration de la lutte contre l'antisémitisme dans les plans de lutte contre le racisme.

Deux autres recommandations visent, d'une part, l'approfondissement des recherches sur l'antisémitisme en Belgique et, d'autre part, l'amélioration de la connaissance sur l'antisémitisme et la Shoah. Au travers d'equal.brussels, des projets permettant de faire avancer la recherche et les connaissances sur l'antisémitisme sont soutenus.

goede praktijken worden uitgewisseld. Die hebben onder meer betrekking op een beter onthaal van de slachtoffers.

Het gewest maakt dus, binnen zijn bevoegdheden, zeker werk van de aanbevelingen van Unia.

¹¹⁶⁷ *Voor het coördinatiemechanisme verwijs ik naar mijn eerdere antwoord aan mevrouw Emmery.*

Er is al jaren sprake van een kaderordonnantie die de wetgeving van de verschillende gewesten moet harmoniseren. Op dat vlak is al heel wat werk verzet, dat ik binnenkort aan het parlement zal presenteren.

¹¹⁶⁷ **Mevrouw Viviane Teitelbaum (MR)** *(in het Frans).*- Welke steun kunt u verlenen aan het coördinatiemechanisme? Het duurt wel erg lang voordat dat van de grond komt, terwijl we toch in een noodsituatie zitten.

¹¹⁶⁷ **Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris** *(in het Frans).*- Enkele weken geleden hebben we vergaderd, maar we hebben geen consensus bereikt over de benoeming van een coördinator. We blijven eraan werken.

- Het incident is gesloten.

Unia recommande également d'œuvrer à augmenter la disposition des victimes à signaler les faits et à améliorer leur confiance. Je participe activement à la réalisation de cette action, notamment dans le cadre d'un projet pilote que j'aurai l'occasion de visiter demain, intitulé « Rapporter la haine ». Ce projet a été mis en place par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en collaboration avec la zone de police Bruxelles-Nord et Unia, et est soutenu par equal.brussels.

En outre, la sensibilisation des zones de police à la lutte contre l'antisémitisme est également prise en charge par la Région, notamment à travers des séances de la plateforme régionale radicalisation-polarisation sur la cyberhaine, les discours de haine et la désinformation. Celles-ci seront organisées pour sensibiliser les membres de la plateforme, dont les référents radicalisme de chaque zone de police, à leur danger et pour échanger les bonnes pratiques. Les actions menées favorisent les connaissances et les capacités de la police bruxelloise à prendre en charge les faits de racisme et de discrimination, ainsi qu'à améliorer l'accueil des victimes.

Vous le constatez, un grand nombre des recommandations du rapport d'Unia qui relèvent du niveau régional sont bel et bien prises en compte dans le plan, voire déjà sur les rails.

Pour ce qui est de la coordination du mécanisme avec les différents niveaux de pouvoir, je vous renvoie à ma réponse complète donnée à Mme Emmery en début de séance.

La législation est un instrument incontournable pour lutter contre le racisme. Il est question, depuis des années, d'une ordonnance-cadre relative à l'antidiscrimination, qui harmoniserait la législation d'une manière régionale à l'autre. Pour ce faire, un vaste travail de codification a été accompli, et je reviendrai très prochainement devant ce Parlement pour en débattre avec vous.

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Mes questions sur le mécanisme sortaient, certes, du cadre initial de mon intervention, et vous ne m'avez pas vraiment répondu. Disposez-vous d'éléments à me communiquer à ce sujet ? Quel soutien pourriez-vous apporter en matière de coordinateur, de stratégie, etc. ?

En outre, je constate que le démarrage dudit mécanisme est d'une lenteur extrême. Face à une situation d'urgence, le contraste est d'autant plus marqué.

Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.- Nous avons organisé une première réunion il y a quelques semaines. Nous ne sommes toutefois pas parvenus à un consensus sur la nomination d'un coordinateur. Je peux toutefois vous assurer que le travail se poursuit et nous pouvons nous en réjouir.

- L'incident est clos.